

117A - En France, des robots autonomes vont pouvoir livrer des colis et des repas

En France, des robots autonomes vont désormais pouvoir circuler pour effectuer des livraisons. Après plusieurs années d'expérimentation, le gouvernement a autorisé leur **mise en circulation** sous certaines conditions. Ces véhicules pourront notamment transporter des colis ou des repas dans les villes.

Cette technologie existe déjà depuis plusieurs années dans certains pays, notamment aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Estonie. À Washington, par exemple, des restaurants utilisent des robots pour livrer leurs clients. Le commerçant place simplement la commande à l'intérieur du robot, qui se déplace ensuite de manière autonome jusqu'à sa destination.

Pour les commerçants, ce système **présente plusieurs avantages**. Les robots peuvent coûter moins cher que les livreurs traditionnels et permettent d'effectuer **davantage de** commandes. Ils peuvent également être utiles aux **personnes âgées** ou aux personnes qui ont des **difficultés à** se déplacer. Leur utilisation s'est particulièrement développée pendant la pandémie de Covid-19, lorsque les contacts entre les personnes étaient limités.

Ces robots ne sont cependant pas totalement indépendants. Ils restent sous la surveillance d'un opérateur qui peut intervenir **en cas de** problème. Des incidents peuvent également se produire, par exemple lorsqu'un robot reste bloqué sur un trottoir ou gêne la circulation.

En France, ces véhicules étaient testés depuis une dizaine d'années, notamment à Montpellier. La nouvelle réglementation permet maintenant leur utilisation à plus **grande échelle**. Ils pourront mesurer jusqu'à quatre mètres de long et devront circuler uniquement sur la route.

Les fabricants français se réjouissent de cette décision. Les entreprises de livraison rencontrent en effet des difficultés pour recruter des chauffeurs-livreurs dans les centres-villes. Selon le gouvernement, ces robots pourraient aussi **contribuer à** réduire la pollution et les nuisances sonores liées aux livraisons.

117B - Belle-Île-en-Mer : le refuge de Sarah Bernhardt fascine toujours

Il y a plus de 100 ans, la célèbre actrice Sarah Bernhardt est **tombée amoureuse de** Belle-Île-en-Mer, en Bretagne. À l'âge de 50 ans, alors qu'elle était **au sommet** de sa carrière, elle cherchait un endroit calme où se reposer entre ses nombreuses tournées. Un ami peintre lui a conseillé de découvrir cette île. Elle a été immédiatement séduite par les paysages sauvages de la pointe des Poulains.

Pendant près de 30 ans, Sarah Bernhardt passait presque tous ses étés à Belle-Île. Elle venait souvent accompagnée et apportait parfois avec elle des animaux étonnants, comme des boas, des crocodiles ou même des caisses remplies de grenouilles.

Au fil des années, l'actrice a aménagé les lieux selon ses goûts. Elle a fait notamment construire 82 marches pour accéder plus facilement à sa crique préférée. Elle a également installé cinq bancs à différents endroits afin de pouvoir admirer le paysage et l'océan **sous plusieurs angles** au cours de la journée.

Sarah Bernhardt a aussi acheté un ancien fort militaire situé face à la mer. Le bâtiment n'avait alors ni eau ni électricité, mais elle fut immédiatement charmée et a décidé de l'acheter. Elle y a reçu de nombreuses personnalités de son époque, notamment l'écrivain Marcel Proust.

L'actrice entretenait également de bonnes relations avec les habitants de l'île. Lorsque des tempêtes ont empêché les pêcheurs de prendre la mer, elle a organisé à Paris un gala pour récolter de l'argent en leur faveur.

Sa présence a même contribué au développement du tourisme à Belle-Île. Des curieux ont commencé à venir sur l'île dans l'espoir de l'apercevoir.

Malade et très endettée, Sarah Bernhardt a finalement quitté son refuge en 1922. Elle est morte l'année suivante, mais son souvenir reste encore très présent à Belle-Île-en-Mer.

Questionnaire

- 1. Qu'est-ce que le gouvernement français vient d'autoriser ?**
 - 2. Dans quels pays les robots de livraison sont-ils déjà utilisés ?**
 - 3. Quels avantages ces robots présentent-ils pour les commerçants ?**
 - 4. Pourquoi les robots restent-ils sous la surveillance d'un opérateur ?**
 - 5. Quels avantages environnementaux ces robots pourraient-ils apporter ?**
-
- 1. Pourquoi Sarah Bernhardt cherchait-elle un refuge à Belle-Île-en-Mer ?**
 - 2. Pendant combien de temps y a-t-elle passé ses étés ?**
 - 3. Quels aménagements a-t-elle fait réaliser à la pointe des Poulains ?**
 - 4. Comment Sarah Bernhardt a-t-elle aidé les pêcheurs de l'île ?**
 - 5. Quel effet sa présence a-t-elle eu sur le tourisme à Belle-Île ?**